

RÉALISATION REMARQUABLE

Groupe Scolaire Pierre-Marie Papillon – Saint-Marcel-l'Éclairé (69170)

Rénovation globale du groupe scolaire et construction d'une seconde extension

Avant rénovation



Après rénovation



Contexte

La commune s'est inscrite depuis longtemps dans une démarche de rénovation performante de son patrimoine immobilier. Cela s'est traduit au travers d'une première rénovation de logements communaux au standard Passivhaus. Il était logique pour le maire de Saint-Marcel-l'Éclairé de s'orienter sur une rénovation globale du groupe scolaire en essayant d'atteindre 30 % de réduction de consommation par rapport aux consommations initiales. Au-delà des consommations du bâtiment, une approche transversale de sa rénovation a permis aux équipes de maîtrise d'œuvre de proposer différentes solutions pour (1) améliorer le confort d'été, (2) réduire l'empreinte carbone de la rénovation, (3) améliorer la qualité de l'air intérieur, etc. Depuis 2020, un nombre croissant d'enfants est venu compléter les bancs des classes ; c'est pourquoi il paraissait indispensable de prévoir une extension du groupe scolaire en plus de la rénovation globale et performante de l'établissement.

Caractéristiques

Usage : École primaire

Année de construction : Fin 19^{ème} siècle et extension par la construction d'un bâtiment en vis à vis en 1996

Surface : 300 m² et extension de 80 m²

Réception des travaux : octobre 2025

Acteurs du projet

Maître d'Ouvrage : Commune de Saint-Marcel-l'Éclairé

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : ATDR

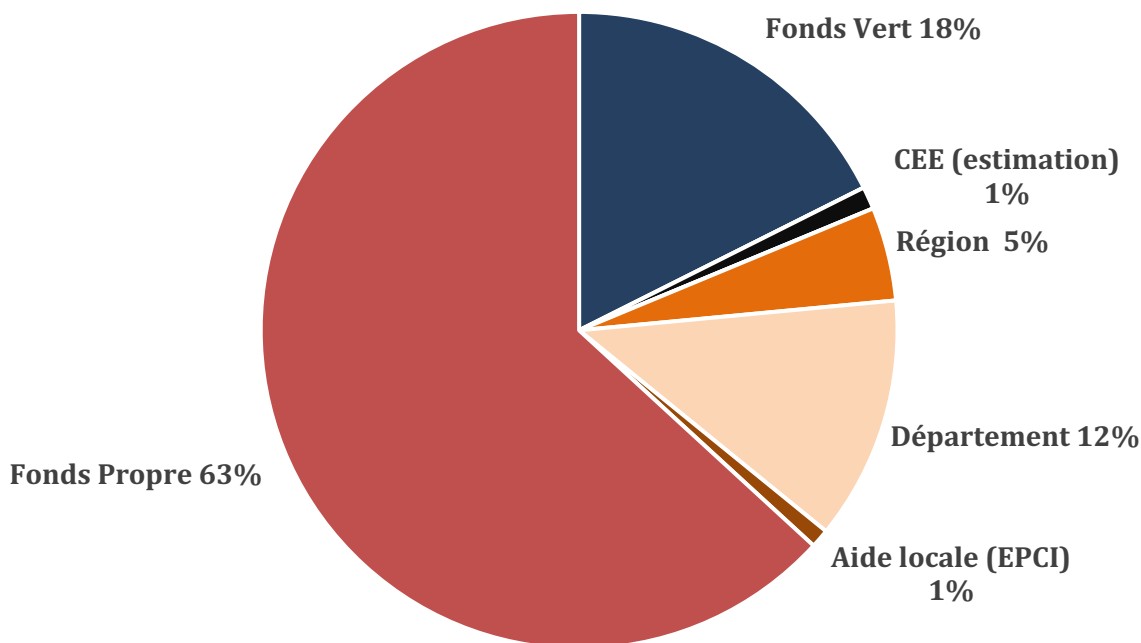
Maître d'œuvre : HUMAN architectes

Accompagnement technique : ALTE 69, CAUE

Caractéristiques techniques

Murs	Isolation biosourcée par l'intérieur ou l'extérieur en fonction des contraintes
Toiture	Isolation biosourcée des combles perdus et des rampants de faux plafonds
Plancher Bas	Isolation par le dessous
Menuiseries	Menuiserie double vitrage mixte Bois-Alu avec BSO
Ventilation	VMC simple flux hygroréglable
Système de chauffage	Maintien des pompes à chaleur air/eau et remplacement des unités extérieures
Distrib. et émission	Renouvellement des radiateurs à eau
Régulation	Pas concerné
Éclairage	Relampage LED
Production d'électricité photovoltaïque	Pas concerné
Performance énergétique (hors extension)	Consommations avant/après : 31 856 kWh → 11 874 kWh Émissions de GES avant/après : 1631 kg CO ₂ éq → 980 kg CO ₂ éq

Financement de l'opération



Coût total de l'Opération :
1 051 000 € dont 874 000 € HT de travaux et 177 000 € HT de Maitrise d'œuvre
2766 € HT/m² ou 1747 € HT/m² aide déduite

L'ALTE 69 accompagne et conseille les maîtres d'ouvrage publics et privés à toutes les phases de leur projet de rénovation énergétique et thermique. L'accompagnement est gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et de matériaux, nous n'avons pas d'intérêts commerciaux dans votre projet. Pour plus d'information : www.alte69.org